

Bonne année 2005 !

Edito

Aujourd'hui plus que jamais, face à tous les défis économiques auxquels est confrontée notre région, l'aménagement du territoire devient un enjeu primordial. Certes, il nous faut des "pôles de compétitivité" économique pour mieux organiser notre espace régional. Mais il ne faut pas oublier la qualité du cadre de vie, c'est-à-dire cet environnement physique et relationnel, devenue aujourd'hui un des critères les plus importants dans la stratégie de l'attractivité de la Bretagne. **Le tourisme est également un pôle de compétitivité. Nos canaux sont un des maillons de cette qualité du cadre de vie et d'attractivité du territoire.**

Une des conclusions du colloque mondial des " Voies d'Eau Vivantes " qui a eu lieu à Toulouse résume le potentiel et l'ambition à fixer à nos voies d'eau bretonnes : **"Seules les voies d'eau offrent des espaces publics se prêtant à une appropriation aussi diversifiée. Elles revêtent un caractère culturel et d'intégration social unique en rapprochant le plaisancier du randonneur et de l'habitant, l'utilisateur du gestionnaire, l'amateur du professionnel"**.

Dans cet esprit, nos canaux, véritable patrimoine historique, architectural, touristique, doivent être conservés et réhabilités, préservés dans leur principe du multi-usages, principe porteur de richesses sociales et économiques. Je pense à la **remise en navigabilité du maillon costarmoricain du canal de Nantes à Brest pour rétablir la liaison avec la partie finistérienne du canal que le SMATAH a réhabilité avec passion et énergie avec cet espoir de redonner unité au canal.**

Alors je n'ose imaginer des solutions aussi radicales aux conséquences incalculables que la **désaffection des canaux par leur débarrage particulièrement dans le Finistère** au prétexte de redonner à certaines rivières leurs fonctions naturelles et permettre la restauration du stock de saumons dont la raréfaction est certainement à rechercher beaucoup plus ailleurs. Le canal du Midi est

ACTU

Salon Nautique : succès pour les canaux bretons
Ille-et-Vilaine : le projet stratégique 2004-2007
Le CRTB veut renforcer l'attractivité de la Bretagne
Josselin : joyau de l'Oust
SMATAH : orientations budgétaires 2005

inscrit au " Patrimoine Mondial à l'UNESCO ". **Faudra-t-il inscrire notre canal de Nantes à Brest par son abandon à l'inventaire des " Fiches industrielles et hydrologiques du XIXème siècle " ?** Le patrimoine de la Bretagne ne mérite pas une telle blessure !

Nos amis pêcheurs ont assez de respect pour l'environnement, le patrimoine bâti, la qualité de l'eau et assez d'expériences pour imaginer et proposer des passes à poissons plus performantes à établir sur nos déversoirs.

Ainsi, grâce à notre effort collectif, demain, les portes de nos écluses, de Nantes à Brest, de Saint-Mâlo à Arzal, de Pontivy à Lorient, s'ouvriront sur des territoires, des pays, des communautés de communes, des solidarités spécifiques à cette Bretagne qui a toujours su relever les défis en se souvenant de son futur !

Ce sont plus que des vœux que je formule mais des objectifs pour nos voies d'eau, tout en souhaitant à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2005.

Levenez, yec'hed ha prospérité...

*Kader Benferhat
Président du Comité*

A suivre...

La mise en place des 35 Heures aurait une influence sur la navigation fluviale : les horaires des éclusiers devraient en effet être revus sur le canal afin d'être en accord avec

la législation du travail.

Un problème de taille pour les usagers et les sociétés de location de bateaux habitables qui craignent pour leur activité : **les écluses fermeraient alors vers 18h-18h30.** Affaire à suivre...

Le projet " Les Bornes du canal " a pour vocation d'inviter les randonneurs à cheminer sur l'ensemble d'un parcours le long de la voie d'eau. La mise en place de carnets de route l'été dernier participe amplement au dynamisme des canaux bretons, donnant au parcours un côté ludique et novateur.

Près de 200 carnets ont été distribués, avec un taux de retour de 10% environ. En décembre dernier, les randonneurs finistériens étaient récompensés de leurs efforts et avaient reçu leur Brevet de cheminement, diplôme symbolique validant leur parcours le long de la voie d'eau.

Afin de prolonger cette dynamique, une remise régionale des Brevets était organisée le 21 janvier lors du Salon du Tourisme de Rennes. Kader Benferhat, Président du Comité, remercia de cette façon les usagers ayant effectué le parcours St-Malo-Redon-Chateaulin, soulignant en cette occasion l'importance des témoignages transmis par ces amoureux du canal.

D'ici l'été 2005, le projet s'affinera et s'améliorera en fonction des critiques tant positives que négatives transmises au Comité. Prochaines étapes ? La promotion lors de futurs événements et salons ainsi que la recherche de partenariats en vue de développer cette initiative.

Salon Nautique de Paris : Franc succès pour les canaux bretons

Du 3 au 13 décembre dernier s'est tenu à Paris le Salon Nautique, événement phare qui rassemble près de 300 000 visiteurs. Pendant 10 jours, le Comité des Canaux Bretons, en collaboration avec Escales d'une rive à l'autre, y a assuré les permanences du pôle fluvial avec succès.

Présent sur l'espace de la Région Bretagne, le Comité a pu faire découvrir le tourisme fluvial aux visiteurs et professionnels de la navigation. **Découverte des itinéraires, promotion du territoire et des communes riveraines, explications techniques et pratiques sur les canaux** : autant de sujets abordés avec le public à la recherche d'informations précises et concrètes. Les multiples facettes de la Bretagne, entre maritime et fluvial, terre et mer, furent ainsi dévoilées.

Le Salon est également l'occasion de faire connaître le Comité et d'en asseoir la légitimité. Face aux questions, les permanents purent démontrer le dynamisme

des canaux bretons et faire découvrir nos projets (cartographie, Bornes du Canal, ...). Concernant cette dernière initiative, le succès est total : le projet a reçu l'accueil escompté, le public en soulignant l'originalité et la qualité.

Il reste désormais à s'appuyer sur les différentes remarques relevées à l'occasion de ce Salon. L'impression d'une carte détaillée est ainsi apparue comme primordiale : le Comité s'y atelle dès maintenant pour un support adéquat en vue de la saison touristique 2005.

Projet Bornes du Canal : les demandes affluent

Quelques salons et articles de presse ont grandement participé à développer la notoriété des brevets de cheminement. Depuis quelques semaines, le Comité des Canaux Bretons reçoit de nombreuses demandes de carnets en vue d'accompagner les usagers dans leurs randonnées.

La conception d'un coupon-demande n'est pas étrangère à cet afflux : ce document sera bientôt disponible dans les relais touristiques du territoire et permettra au Comité de concentrer et centraliser la demande de carnets.

La commune du Mois

Josselin* ou l'un des joyaux de la vallée de l'Oust

Josselin n'est pas seulement célèbre pour son château médiéval ou la basilique Notre Dame du Roncier : la ville peut également se targuer d'être l'un des plus beaux sites du Canal de Nantes à Brest.

A la belle saison, nombreux sont les plaisanciers qui font halte à Josselin. Le charme, le caractère et le calme sont autant de raisons qui participent grandement à ce succès. Ses rues étroites et ses maisons à pans de bois invitent à la détente tandis que les trois tours majestueuses du château se reflètent dans le canal et dominent la vallée de l'Oust. La rivière a d'ailleurs pris une place prépondérante dans l'animation de la cité médiévale : début septembre, la Fête de l'Oust place les canaux bretons sous les feux des projecteurs.



Copyright 2002 A. W. Stoley



* Josselin bénéficie du Label Escales d'une rive à l'autre



Le Comité Syndical du SMATAH (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères) vient de définir ses priorités pour l'année 2005. Gros plan sur ces projets...

Les **travaux de remise en état des portes et des maçonneries d'écluses** entrepris depuis 1995 devraient connaître leur conclusion en fin d'année. Aussi, la saison 2006 pourrait voir les premières embarcations " dévorer " le canal jus- qu'aux limites des Côtes d'Armor.

Parallèlement, des **aménagement de berges sont nécessaires tout comme la réfection du chemin de halage**. Les dégâts occasionnés par l'érosion de la rivière et le jeu de compression-dépression de l'eau au fur et à mesure des variations du débit ont entraîné une plus grande fragilité des berges qui, en de nombreux endroits de la section de l'Hyères canalisée, se sont effondrées. Il importe donc de veiller à la consolidation des berges, ne serait-ce que pour préserver le bon état des chemins de halage et contre halage.

La **politique de mise en sécurité des rambardes**, initiée à Châteaulin*, est appelée à se poursuivre. Au titre de l'année 2005, il est proposé d'intervenir sur 500 mètres de linéaire, correspondant aux points noirs du canal [Coatigrac'h] et sur le haut du canal [passerelles sur déversoirs].

En ce qui concerne l'**aménagement touristique**, le SMATAH poursuit son entreprise à travers la création de 30 postes de pêche réalisés au titre de l'année 2004, auquel s'ajoutera un complément de 12 postes. De même, il sera réalisé deux bases naturelles de loisirs avec création d'une plage, jeux pour enfants et tables de pique nique.

Dans le souci de **préserver les maisons éclusières**, il importe de procéder à leur aménagement ainsi qu'à leur utilisation avant qu'elles ne subissent trop de dégâts. C'est la motivation du projet imaginé pour la maison de l'Aulne, contre-poids du C.E.F. de Pont Triffen et du C.I.V.E. de Rosvéguen. Ce projet consistera en l'implantation à l'écluse de l'Aulne d'un **centre d'initiation à la vie de la flore et de la faune du canal**.

Ainsi, le **site de Ti Men a largement évolué ces dernières années** : à l'aire de repos réalisée il y a une dizaine d'années sont venues se greffer de nouvelles réalisations d'origine publique ou privée qui ont heureusement complété le site (réhabilitation d'une ancienne centrale hydro-électrique, exposition du chaland " Victor ", installation d'un poste de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite sur le pertuis, utilisation possible du bac, etc.), de manière à le doter d'une palette d'activités fort étendue, susceptible de constituer un **produit touristique global fondé sur le réha- bilitation du patrimoine**.

C'est ainsi qu'a été élaboré le **concept de centre de la vie éclusière de Pont Ti Men - Rosvéguen**. Afin de mettre en œuvre concrètement ce projet, du matériel d'exposition sera installé dans la maison éclusière (inaugurée le 21 octobre) et la mise hors d'eau d'un ancien moulin, situé face à la maison éclusière, à proximité du pertuis complètera le dispositif (cette dernière opération est suspendue à la mise à disposition par l'APPMA de Châteaulin*, propriétaire de l'immeuble).

Enfin, des **panneaux d'information destinés à faciliter la découverte du canal sous tous ses aspects** (histoire, technique, hydrologie, flore, faune, art, tradition, légendes, réglementation,...) au moyen d'un jeu de questions- réponses seront installés au long du halage et du contre halage. L'ensemble des panneaux forme un tout permettant d'avoir un regard complet sur le canal.

* Chateaulin bénéficie du Label Escales d'une rive à l'autre



Le 12 janvier dernier, l'Institution du Canal d'Ille-et-Rance Manche Océan Nord (ICIRMON) présentait ses vœux à l'ensemble des acteurs du fluvial. L'occasion de dresser le bilan de l'année passée et d'envisager les perspectives pour 2005.

L'ICIRMON intervient régulièrement auprès des collectivités et institutions sur des dossiers aussi divers que le diagnostic et la maîtrise d'oeuvre de restauration des berges et des digues, la gestion et la valorisation des sédiments excédentaires, etc.

Voici la répartition de leurs investissements pour 2004 :

- 260 000 euros pour la restauration des berges
- 50 000 euros pour les dragages d'entretien
- 220 000 euros pour la remise en état et le remplacement des portes d'écluses
- 90 000 euros pour la réparation et la modernisation des vannages
- 110 000 euros pour les travaux de mécanisation des portes d'écluses
- 210 000 euros pour l'installation de pontons.

Principal projet des années à venir : le transfert de la voie d'eau vers la Région ou les départements avant fin 2007.

Orientations, objectifs, actions : telle est la structuration du projet stratégique départemental de l'Ille-et-Vilaine jusqu'en 2007. Le Conseil Général compte cinq commissions de travail chargées d'étudier les dossiers et ainsi d'adopter des conclusions soumises ensuite à l'Assemblée plénière. Qu'en est-il alors de la partie fluviale ?

L'équilibre territorial est une des priorités de l'Ille-et-Vilaine pour les années à venir. Objectif ? Un "département harmonieux et dynamique qui donne sa chance à chacun", comme le souligne Jean-Louis Tourenne, président du Conseil Général, dans son édito.

La commission "Equilibre territorial", présidée par Daniel Delaveau, est donc force de proposition quant aux infrastructures (ferroviaires, routières, fluviales...), aux équipements et aménagements... **Le développement des infrastructures, notamment fluviales, devront par ailleurs se faire dans un souci "d'équité et de cohérence"**. Les actions prévoient ainsi un soutien au développement et à la pérennité du port de Saint-Malo et des ports départementaux, la valorisation et la protection des voies d'eau ainsi que le développement du réseau des voies vertes.

La commission Qualité de vie conduira probablement quant à elle à une politique "exigeante en matière d'environnement et de développement durable, de transport (...)". Là encore, les voies navigables sont au coeur des préoccupations : **qualité de l'environnement, reconquête de la qualité de l'eau et espaces naturels sensibles** sont les axes de travail de l'équipe de Christian Couet, président de cette commission.

En vue de mettre en place ces différents programmes, les habitants et structures représentatives de chaque domaine devraient être associés, notamment par l'intermédiaire des Comités consultatifs.

L'ambition du Comité Régional du Tourisme de Bretagne pour 2005 est claire : rendre le territoire plus attractif, et ceci en s'appuyant sur ce qui fait sa force, à savoir une image facilement identifiable, un dynamisme, une richesse et une authenticité qui attirent toujours plus de touristes. Cette année, le CRT s'est donc fixé quatre axes de travail autour de sa nature préservée, de son patrimoine culturel, de ses animations constantes et de la qualité de son accueil.

En vue d'atteindre ces objectifs, un **schéma régional est en cours** en vue de réfléchir à l'avenir du tourisme en Bretagne. Le **clivage Bretagne littorale et Bretagne Intérieure devrait se réduire**, le tourisme fluvial y participant grandement par le **développement de produits touristiques attrayants**. Qui plus est, le fluvial offre l'opportunité d'être un tourisme qui s'adapte aux saisons : l'été, la location de house-boats et les activités nautiques occupent le terrain ; l'hiver, la randonnée pédestre et cyclo... prend le relais. Dans ce sens, le projet Les Bornes du Canal s'intègre parfaitement dans cette volonté de développer le dynamisme de la Bretagne Intérieure, et ce toute l'année.

Mais rien ne sert de développer l'attractivité du territoire si **l'accueil et le qualité** ne suivent pas. Le crédo du CRT ? L'excellence à tous les niveaux, en termes d'équipements, d'environnement, de services... Ces paramètres influencent évidemment considérablement la fréquentation touristique, et le CRT, en partenariat avec les regroupements professionnels, entend bien mener une réflexion sur le sujet.

Clairement, quel sera prochainement le visage de la Bretagne donné à l'extérieur ? Un "tourisme des 4 saisons", ouvert à tous (familles, jeunes, handicapés, défavorisés...) et privilégiant un accueil et une qualité de services irréprochables.

Bon à savoir

La brochure "Bretagne Fluviale " 2005 est disponible auprès du CRT et présente l'offre de six sociétés de location de bateaux habitables.

4 février à 10h : Conseil d'administration du Comité des Canaux Bretons - Mairie de Bazouges sous Hédé (35)

10 février : "Evaluer les incidences en site Natura 2000", Journée d'information et d'échanges - Pontivy

12 février à 14h : Assemblée Générale du Pays touristique de Guerlédan-Argoat - Laniscat (22)

15 février à 14h15 : réunion d'information événement "Seine en Partage"

Péniche de la Fédération des Industries Nautiques - Paris

26 février à partir de 9h30 : Assemblée Générale annuelle de l'AF3V - Montreuil (Paris)